



**Réunion du Bureau Directeur
Du 7 avril 2021 en Visio conférence**

Présents :

Jean-Marie Bécret, Eric Freling, Cédric Ibatici, Paul Pesin, Michel Corniaux et Pascal Poidevin.

Excusés :

Patrice Carpentier, Gilles Cousin, et Olivier Cambraye.

A ce jour, dans l'attente de l'évolution de la situation sanitaire, les bureaux du District Aisne sont fermés et le personnel est en chômage partiel jusqu'au 30 avril 2021, les clubs peuvent questionner les services du District via la boîte mail secretariat@aisne.fff.fr.

Infos :

- Le personnel du District se trouve en situation de chômage partiel selon les mêmes dispositions jusqu'au 30 avril 2021.
Le personnel sera invité à une reprise le mardi 4 mai 2021 de l'activité professionnelle en débutant par une période de prise de congés pour ceux à solder avant le 31 mai 2021 comme prévu par le code du travail.
A l'issue de la prise de congés, une reprise des activités professionnelles à temps complet ou à temps partiels sera envisagée afin de préparer les animations de fin de saison.
- Demande à déposer auprès de l'Afdas relative à l'aide aux à l'apprentissage à l'issue des 6 mois du début de formation du BMF en apprentissage : dossier pris en charge par le Directeur administratif.
- Le Bureau Directeur est attentif à la diffusion des informations sur le PassSport financé par l'état et les collectivités qui correspond à une aide financière destinée à prendre en charge une partie des frais liés à la pratique d'une activité annuelle de loisirs. Jean-Marie Bécret est en contact avec un représentant de la CAF sur le dispositif qui sera en vigueur pour la rentrée de septembre 2021 à destination des enfants de moins de 15 ans en fonction d'un quotient familial.

Une diffusion la plus large auprès des clubs sera réalisée dès la connaissance des modalités.

- Assemblée Générale Ordinaire électorale du Comité Départementale Olympique et Sportif de l'Aisne du vendredi 23 avril 2021 en visio conférence. La discipline du football est représentée par Michel Corniaux à la vice-Présidence du sport & Education et Bien Etre sur la liste de Philippe Calmus : Pascal Poidevin participera à l'AG.
- N'ayant pu réaliser la détection U13 pôle espoirs en mars sur les installations de la ville de Laon, suite à un avis défavorable du Préfet de l'Aisne, le rassemblement a été planifié le mercredi 28 avril 2021 à Laon, voir au Centre Technique à Amiens ou au Pôle espoirs de Liévin. Ce dossier sera revu selon l'évolution sanitaire afin de permettre une représentation pour la 1/2 Finale du concours prévue le samedi 8 Mai 2021 à Liévin.

Décision du Comex du 24 mars 2021 publié le 6 avril 2021 :

Considérant que, sous réserve des décisions quant au Championnat National 2 et du Championnat de France Féminin de Division 2, la seule solution qui s'impose consiste à prononcer une « saison blanche », s'appliquant de façon homogène à l'ensemble des compétitions actuellement suspendues, compte tenu notamment de l'architecture pyramidale des championnats et de l'interpénétration existant entre les différents niveaux de compétitions, le Comex du 24 mars 2021 a adopté la décision suivante :

L'ensemble des compétitions des Ligues et des Districts sont arrêtés pour la saison 2020/2021, ce qui comprend tant les championnats que les coupes, étant rappelé que dès le 17 décembre dernier il avait été acté le principe de l'annulation de toutes les coupes régionales et départementales.

Pour chacune des compétitions, les résultats des rencontres officielles ne seront pas pris en compte, aucun classement ne sera validé, aucun titre ne sera décerné et il n'y aura donc ni accessions ni relégations sportives pour la saison 2020/2021, étant toutefois précisé que toutes les autres conséquences juridiques de ces rencontres ne sont pas pour autant remises en cause et trouvent donc à s'appliquer,

Considérant enfin que les différents impacts de cette décision, notamment au regard des questions qui peuvent se poser sur l'application de certaines dispositions des textes fédéraux, seront abordées lors d'une prochaine réunion du Comité Exécutif fixée au 22 avril 2021.

Groupe de travail :

Le Bureau dresse un état des lieux des questions qui seront transmises au groupe de travail constitué par la LFA sur les dispositions réglementaires pour la reprise 2021/2022.

Situation financière :

Le Trésorier réalisera une analyse sur la situation financière du District afin d'envisager un accompagnement financier sur une partie des engagements des clubs pour la saison 2020/2021 à valoir sur 2021/2022.

Campagne ANS 2021 :

Pour le district et les clubs, la date butoir pour la saisie dans le compte asso est fixée au 31 mai 2021.

Le bilan des actions subventionnées en 2020 devra être fourni pour le 30 juin 2021.

Aide Directe du Conseil Départemental 2021/2022 :

Chaque club a été invité à renvoyer son dossier complet (imprimé renseigné, daté et signé + RIB) au District avant le 3 avril 2021.

L'objectif pour 2021 est de faire en sorte que chaque club puisse bénéficier de l'aide directe.

Les dossiers seront examinés ce vendredi 9 avril 2021, les clubs n'ayant pas répondu à cette possibilité seront relancés par téléphone. L'ensemble des dossiers est à transmettre au Conseil Départemental avant le 15 avril 2021.

Recrutement BMF en apprentissage :

Malgré la situation compliquée compte tenu de la situation sanitaire de la saison 2020/2021, l'expérience menée sur le recrutement d'un apprenti en formation BMF est très satisfaisante.

La communication sur le site et la page Facebook du District a été réalisée pour recrutement de deux d'apprentis en formation « BMF en apprentissage » pour la saison 2021/2022, un pour le nord du département et un autre pour le sud du département afin d'accompagner les clubs sur le foot animation à partir du 1^{er} septembre 2021.

Le dépôt des candidatures (lettre de motivation, CV et dossier de candidature à l'entrée en formation) est fixé au 30 avril 2021 afin de planifier les entretiens avant le 10 mai 2021.

Le dépôt des dossiers à la Ligue est à réaliser avant le vendredi 14 mai 2021 et les tests d'entrée en formation sont planifiés le mardi 1^{er} juin 2021 à Amiens.

Actions :

- Pratiques diverses :

Prolongation des actions départementales « **quinzaine du footgolf** » mise en place pour les catégories U8 (F) à U13 (F) et « **quinzaine du futnet** » (tennis ballon) pour les catégories U14 (F) à U18 (F) sur la période d'avril.

- Concours entrée sections sportives :

Les concours des sections sportives collège sont reportés du mercredi 21 avril 2021 au mercredi 12 mai 2021 aux mêmes horaires et aux mêmes lieux en raison des mesures sanitaires (Braine, Chauny, Laon, Moy, St Quentin Hanoteaux et Vervins).
Ouverture d'une section au collège Jean Racine en collaboration avec le FC Château-Thierry.

Planning des commissions :

Depuis la suspension des compétitions, les Présidents de commission ont été invités à poursuivre leurs échanges et animer leur commission sous forme de visioconférence via starLeaf. La demande de planification de la visio étant à faire auprès du Directeur Administratif.

Planning des commissions :

- Commission féminine :

La commission féminine se réunira le 8 avril 2021 à 18 heures en visio conférence afin de débiter une phase de réflexion sur une projection de fin de saison.

- Formation des Bénévoles :

Didier Delattre, Jean-Marc Valentin et Gérard Lathière dispenseront ce samedi 10 avril 2021 une formation à distance en visio conférence à destination des formateurs des districts LFHF sur le thème "PREPARER ET ANIMER UNE REUNION".

Prévision du prochain Comité Directeur :

Un prochain Comité Directeur est programmée le samedi 24 avril 2021 en visio ou début mai en présentiel selon l'évolution des conditions sanitaires et les perspectives de reprise des activités sportives.

Le bureau Directeur se réunit sous forme de visio conférence chaque semaine et diffuse le compte rendu sur le site internet du DAF afin de communiquer sur les travaux en cours et les décisions prises à destination des clubs et de leurs licenciés.

Le Président

Pascal Poidevin

Le Secrétaire Général

Michel Corniaux